



## ENTRETIEN avec ERIC DEBARBIEUX

Ancien éducateur et instituteur spécialisé, docteur en philosophie, Eric Debarbieux est professeur d'université. Président de l'observatoire international de la violence à l'école et du conseil scientifique des états-généraux de la sécurité à l'école, il est également membre de l'observatoire européen de la violence scolaire et du conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. Spécialiste des violences scolaires, il est l'auteur de nombreux ouvrages et études sur le sujet.

**M. Debarbieux, depuis quelque temps le débat public sur la sécurité s'est focalisé sur l'augmentation des violences aux personnes. Qu'en est-il de l'évolution réelle de ce phénomène selon vos enquêtes de terrain ?**

Contrairement à ce que l'emballement médiatique a pu laisser penser, le nombre des faits de violence n'explose pas, et le véritable enjeu réside bien davantage dans le changement de nature du phénomène. Certes, les constats issus de l'exploitation des statistiques officielles et des enquêtes de victimation font apparaître une progression du nombre des atteintes aux personnes depuis quelques années, mais cette augmentation demeure contenue. En revanche, le croisement des enquêtes de délinquance autoreportée et des enquêtes de victimation met en lumière une évolution dans la nature des actes violents. Une bascule s'est produite au cours de la seconde moitié des années 90. On le voit très bien avec l'exemple du racket en milieu scolaire. En 1997, 4,5% des élèves interrogés dans les enquêtes de délinquance autoreportée (ISR) se déclarent « racketteurs », alors que ces dernières années, ce chiffre s'élève plutôt à 7 ou 8%. Or, dans le même temps, le pourcentage d'élèves déclarant avoir été victime de racket n'a pas évolué, demeurant autour de 6 à 7%. Le racket est donc un phénomène de violence de plus en plus commis en réunion. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si le pourcentage d'élèves se déclarant « racketteurs » correspond à celui des collégiens déclarant appartenir à un groupe délinquant – environ 8% des jeunes interrogés. Cette irruption de la violence en groupe à l'école constitue un changement majeur.

**Pourquoi cette tentation de la violence en groupe chez les jeunes ?**

La violence revêt diverses dimensions au sein du groupe délinquant. Elle a d'abord un aspect ludique : la violence est une forme perversifiée d'amusement pour certains jeunes, qui se manifeste d'autant plus que l'effet désinhibant du groupe tend à diminuer fortement l'empathie des individus pour les victimes et facilite le passage à l'acte. La violence a également une dimension identitaire et intégrative. Symboliquement, la bande se construit toujours contre – le plus souvent, contre les

institutions, au premier rang desquelles on retrouve l'école. Le groupe constitué au sein de l'école s'identifie lui-même comme un ennemi de l'institution scolaire. Il n'est d'ailleurs pas anodin de remarquer que les violences tournées contre l'Etat, comme les violences à dépositaire de l'autorité publique, sont parmi celles qui augmentent le plus fortement. Enfin, la violence a une dimension normative au sein du groupe délinquant. La loi du plus fort règle les rapports des membres de la bande entre eux et avec le reste de la société, si bien que la violence est perçue chez ces jeunes comme une réaction normale voire même nécessaire.

**Vous évoquiez une bascule récente. Mais selon certaines analyses, les violences de groupe existent depuis très longtemps, des bandes du Moyen-âge aux « blousons noirs » en passant par les « Apaches » du XIXème siècle. Partagez vous ce constat ?**

Il faut se méfier d'une analyse présentiste de l'Histoire. Personne ne nie que la violence soit intimement liée à la nature humaine. Pour autant, dire que la violence juvénile est un phénomène normal, qui a toujours existé, peut faire renoncer à toute action pour la prévenir et l'endiguer. La violence a une histoire ancienne, mais ses formes, ses causes, ses conséquences, la typologie des auteurs et des victimes, évoluent fortement selon leur contexte. Il est indispensable d'en faire une analyse contemporaine pour adapter les réponses de la puissance publique.

**Quels sont les critères de définition d'un groupe délinquant et quels sont les facteurs qui expliquent l'adhésion de certains jeunes à ces groupes ?**

Dans les différentes enquêtes que nous avons menées sur le sujet, nous avons repris la définition de la bande délinquante donnée par le réseau « Eurogang » qui définit plusieurs critères cumulatifs : le jeune déclare appartenir à un groupe existant depuis plus de 3 mois, qui occupe fréquemment l'espace public, qui tolère et / ou commet des actes délictueux, et qu'il qualifie lui-même de « bande ». Selon cette définition, comme je le disais précédemment, environ 8% des collégiens appartiennent à un groupe délinquant. Les facteurs d'adhésion à la bande sont assez bien identifiés. Le défaut de supervision parentale en est un, mais il joue surtout chez les jeunes de moins de 12 ans : passé cet âge, l'influence des pairs prédomine sur les déterminants familiaux. Cette observation permet d'ailleurs de souligner l'importance de la prévention précoce et, plus particulièrement, des dispositifs d'accompagnement parental. Un second facteur très prédictif de l'adhésion à la bande renvoie à l'expérience vécue à l'école : l'impression de subir des injustices, le fait d'être placé dans une classe répertoriée comme « difficile », la confrontation à des équipes éducatives instables qui connaissent mal l'établissement, sont autant de facteurs qui facilitent l'entrée dans un groupe où le jeune trouvera auprès des pairs cette reconnaissance qui lui fait défaut dans son parcours scolaire. Il faut ajouter que les violences commises en groupe sont très marquées socialement, contrairement, par exemple, aux violences morales commises par la voie de l'Internet (cyberharcèlement), qui sont beaucoup plus trans-sociales. La problématique des bandes frappe surtout les établissements de l'éducation prioritaire et les lycées d'enseignement technique.

**Mais alors, l'école est-elle l'endroit privilégié pour prévenir la violence et les comportements délinquants ?**

Je demeure convaincu que les stratégies préventives les plus efficaces sont fondées sur l'école et, plus précisément, sur l'école en milieu ordinaire. Le regroupement des élèves perturbateurs au sein d'une même classe est une mesure qu'il faut éviter, puisqu'elle amène à créer de la « compétence » délinquante chez les jeunes et à renforcer le sentiment d'injustice qu'ils nourrissent à l'égard de l'institution. De même, on se rend compte aujourd'hui que certaines sanctions internes à l'école, comme les exclusions temporaires, ne constituent pas une réponse adaptée. Pour que l'exclusion soit efficace, il faut que l'élève soit suivi de façon très étroite sur le temps de la mesure,

ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour les jeunes âgés d'une quinzaine d'années, on court le risque de renforcer l'attrait pour la bande délinquante. Il conviendrait donc de mettre en place des structures de prise en charge (sans doute à l'intérieur même de l'établissement scolaire) des élèves exclus temporairement tout en repensant l'échelle des sanctions pour y introduire davantage de justice réparatrice, comme cela existe par exemple en Australie. Pour autant, un traitement éducatif particulier, en dehors de l'école en milieu ordinaire, est indispensable pour certains jeunes qu'il est nécessaire de sortir temporairement de leur environnement habituel. Encore faut-il que la mise en place de ces structures spécialisées, semi-ouvertes ou fermées, soient gérées par des éducateurs parfaitement formés et que le placement repose sur un projet partagé avec le jeune et les familles.

### **Quelle stratégie vous paraît être la plus efficace pour prévenir la violence juvénile ?**

Une des caractéristiques des auteurs de violence, et notamment des auteurs de violence en groupe, est le défaut d'empathie qu'ils démontrent à l'égard des victimes. Il est donc indispensable de travailler avec ces jeunes sur la prise en compte d'autrui, afin de déconstruire le processus de déshumanisation de la victime dont ils font preuve. Un agresseur violent justifiera presque toujours son acte par l'idée que la victime a commis une « faute » : elle a adressé un mauvais regard, elle n'aurait pas dû se trouver à cet endroit, etc. Dans ce contexte, les actions de médiation qui travaillent sur la relation agresseur / agressé sont assez efficaces. Comme le disent les Québécois, l'apprentissage de « compétences sociales » chez les jeunes auteurs de violence est une nécessité de prévention. Par exemple, à travers la méthode des « dilemmes moraux », on apprend au jeune à élaborer des schémas de pensée différents du sien, à se mettre à la place d'autrui et, partant, on lui fait comprendre qu'il existe d'autres modes de résolution des conflits que le recours à la violence. Mais pour qu'un programme individualisé soit efficace encore faut-il qu'il soit implanté dans des « communautés justes » pour éviter de surajouter une violence institutionnelle aux difficultés vécues par l'enfant.